



Montrouge le 1^{er} décembre 2019

« La Parole devint chair et elle a planté sa tente parmi nous, et nous avons vu sa gloire... ».

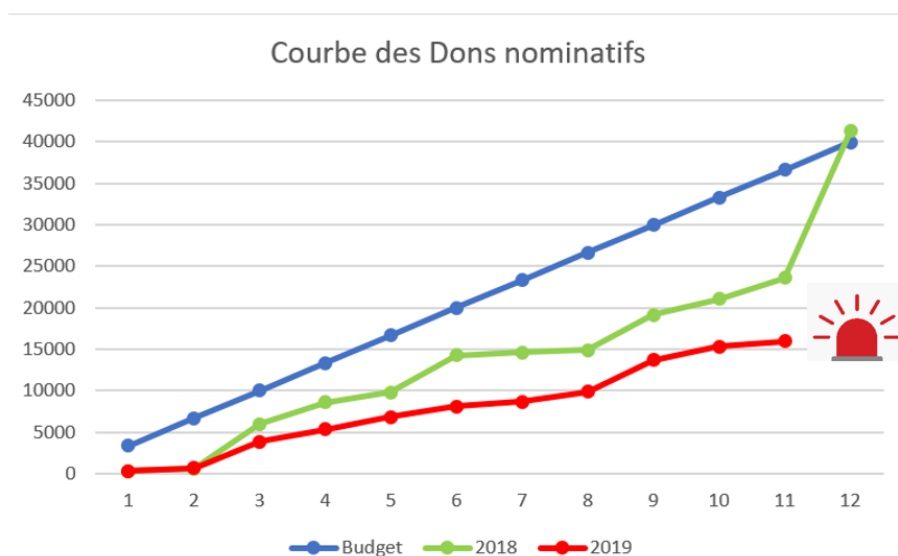
Cette parole de l'évangile de Jean (1,14) montre l'importance que Dieu accorde à notre vie humaine, dans toutes ses dimensions. Jésus, incarné dans notre humanité, apporte une lumière qui fait reculer nos ténèbres. Que notre Eglise puisse le rappeler à l'occasion des fêtes de Noël.

Madame, Monsieur, Chers frères et sœurs,

Merci à vous, les donateurs qui permettent à Eglise de Montrouge de remplir fidèlement sa mission auprès de tous, enfants, jeunes, jusqu'aux personnes âgées, en passant par l'accompagnement des familles qui demandent un baptême, un mariage, un enterrement, ou bien simplement un accompagnement pastoral.

Cette année, nous sommes particulièrement préoccupés car, à ce jour, la somme des dons nominatifs reçus est très éloignée de l'objectif que nous nous sommes fixés à l'assemblée générale. Comme nous avons pu le constater nous pouvons compter sur donateurs nominatifs, et sans doute beaucoup d'autres en dons anonymes pendant les collectes du culte.

Les dons nominatifs de 2019 accusent un retard d'environ 24% par rapport aux dons de l'année dernière.



Aujourd'hui, malgré les efforts de beaucoup d'entre vous, il nous faut donc trouver **21000 €** avant le 31 décembre prochain.

Savez-vous que l'Eglise ne vit que de dons ? C'est-à-dire, grâce à vous !

Les raisons de donner à la Paroisse de Montrouge sont nombreuses : exprimer votre reconnaissance, encourager ses actions de transmission de l'Évangile, soutenir ses besoins matériels, faciliter la formation des laïcs engagés et des futurs pasteurs, ou développer la solidarité et la fraternité.

Vous pouvez donner par chèque, virement ou espèces (dans ce dernier cas en précisant votre nom). Cependant, comme certains paroissiens l'ont déjà fait, nous vous encourageons à mettre en place un virement permanent qui présente de nombreux avantages : vous ne risquez plus d'oublier de donner votre chèque, vos dons sont lissés sur toute l'année, les tâches administratives sont réduites pour la Paroisse. N'hésitez pas à vous rapprocher de la trésorière si vous avez besoin d'aide pour la mise en place.

Enfin nous vous rappelons que vos dons bénéficient toujours des dispositions fiscales en vigueur : 66 % du montant de votre don pourra ainsi être déduit de votre impôt sur le revenu.

Nous vous remercions de votre fidélité et espérons vous retrouver le dimanche 15 décembre à la fête de Noël de la Paroisse dont vous trouverez le programme ci-joint.

En vous assurant de notre prière, recevez nos fraternelles salutations.

Ando RAKOTONIRINA
Président du Conseil Presbytéral

EPUdF Montrouge – 64 rue Maurice Arnoux 92120 MONTROUGE

IBAN :FR1120041000011620989A02004
BIC :PSSTRPPPAR